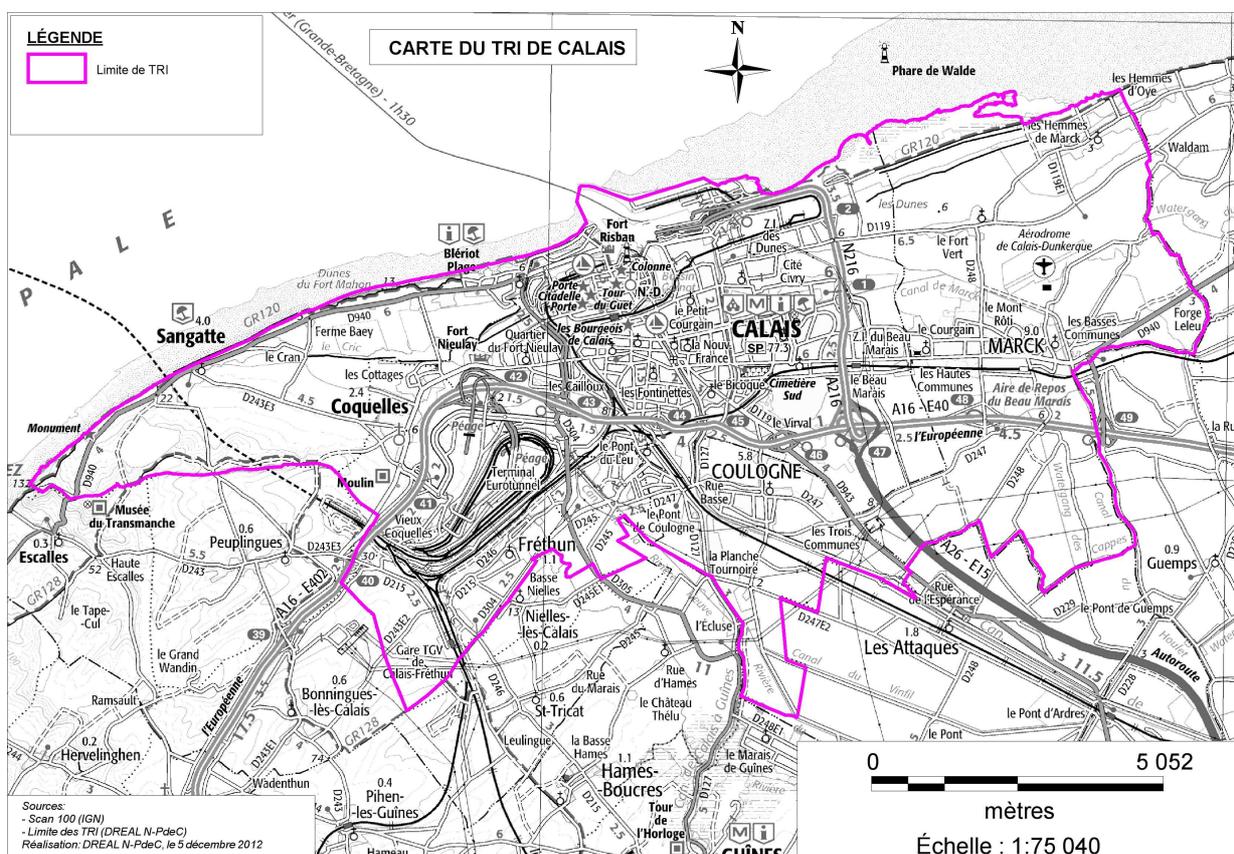


Directive inondation

TRI de Calais

Ce territoire se situe sur la façade littorale du delta de l'Aa. Il présente une activité économique importante organisée autour du port maritime de Calais. Le territoire à risque important d'inondation (TRI) a une surface d'environ 106 000 000 m² dont 87% sont situés dans l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) submersion marine. Le TRI de Calais est constitué de communes de l'agglomération du Calaisis. Ce territoire a été identifié comme TRI au regard de son exposition aux submersions marines.



Résultats des indicateurs :

Le TRI de Calais compte 96 463 habitants situés dans l'EAIP ce qui place l'unité urbaine au sixième rang du bassin Artois-Picardie pour cet indicateur. La quasi-totalité de sa population (98,5%) est potentiellement vulnérable aux inondations. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, de travaux de rétablissement des réseaux compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe.

Phénomène passé :

Les 31 janvier et 1^{er} février 1953, une dépression centrée en Mer d'Irlande génère un violent flux de Nord-Nord Ouest en Mer du Nord. Les vents orientés perpendiculairement à la côte propulsent sur le littoral une masse d'eau importante qui provoque des submersions exceptionnelles sur toute la région. La surcote dépasse trois mètres dans l'estuaire de la Tamise. Au port de Calais, le quai, situé à la cote 8.47 m (côte marine Calais), est submergé. On estime la surcote totale à environ 2 m, soit 1.20 m au-dessus des plus hautes marées astronomiques théoriques.

Les Pays-Bas paieront le plus lourd tribut lors de cet événement avec 1800 morts. En France, tout le littoral, de Sangatte à la frontière belge, est submergé. Aucune commune n'est épargnée. Sur certaines, on constate un simple franchissement du perré. Sur d'autres, les dépassements sont plus sévères et destructeurs : destructions de digues, recul ou rupture du cordon dunaire. Souvent, la mer pénètre dans les terres et submerge les espaces agricoles ou les secteurs urbanisés.

A Sangatte, le cordon dunaire est repoussé de 5 à 15 m et la mer s'engouffre dans les brèches pour pénétrer dans les terres.

Autre élément

Les indicateurs nationaux calculés sur l'EAIP cours d'eau ne font pas ressortir ce territoire qui compte pourtant 96 463 habitants situés dans l'EAIP submersion marine. Le calcul des indicateurs sur l'EAIP submersion marine permet de prendre en compte le risque lié aux submersions marines particulièrement présent dans le bassin Artois-Picardie.